

## Compte rendu du conseil municipal du 28 juillet 2015

Lecture du compte rendu : le compte rendu de la séance du 18 juin 2015 sera approuvé au prochain conseil après prise en compte des demandes de modification

Election du secrétaire de séance : Aude NOËL

### 1. Tarification des affouages 2015/2016

Il est proposé de fixer le tarif des affouages pour l'année 2015/2016 à 18,00 € la portion (tarif actuel : 17,00 €).

Le Conseil décide de ne pas augmenter les tarifs. Maintien à 17 €.

Approbation à l'unanimité.

### 2. Gestion du personnel :

Il est proposé de modifier plusieurs postes afin de permettre aux agents concernés de suivre leur avancement de carrière.

- Création d'un poste d'agent technique de 1ère classe
- Suppression d'un poste d'agent technique de 2ème classe
- Création d'un poste d'agent de maîtrise
- Suppression d'un poste d'agent technique principal de 2ème classe

Approbation à l'unanimité.

### 3. Grand Chalon : création d'un groupement de commande pour une étude sur la signalétique touristique

Afin d'améliorer et d'harmoniser la signalétique locale et touristique, le Grand Chalon propose de réaliser une commande groupée pour les communes de la Côte Chalonnaise : Mercurey, Rully, Saint-Martin-sous-Montaigu, Saint-Jean-de-Vaux, Saint-Denis-de-Vaux, Saint-Désert, Jambles, Mellecey, Dracy-le-Fort, Givry et Fontaines.

L'étude globale est estimée à 45 000€ (démarrage, état des lieux, réalisation d'un schéma directeur, création d'une charte graphique commune et assistance à maîtrise d'ouvrage).

La signalétique de la commune de Saint Désert ayant été améliorée en fil de l'eau, elle ne nécessite pas d'étude d'implantation. Seul le secteur du cimetière mériterait d'être revu. C'est pourquoi, la participation au groupement de commande se limitera à la réalisation de la charte graphique. Ce qui permettra de pouvoir l'utiliser lors de l'implantation ou du renouvellement de panneaux. La participation s'élève à 727,50 € HT.

Approbation avec 4 abstentions et 9 voix pour.

### 4. Médiathèque : demande de subvention au Conseil Départemental « dispositif 100 projets pour l'emploi »

Rappel des précédentes délibérations :

- 24/04/2014 : engagement d'un marché de maîtrise d'œuvre pour la création d'une médiathèque
- 05/06/2014 : attribution du marché de maîtrise d'œuvre au cabinet ARCAD'26
- 04/08/2014 : approbation de l'APD
- À ce jour : Subvention de la DRAC 93 990,60 €

Total subventions : 137 860, 60 €

Il est proposé au Conseil de demander une subvention au Conseil Départemental de Saône-et-Loire au titre du fonds de solidarité exceptionnel, fonds destiné à soutenir les projets d'investissement sources de développement local, à soutenir l'économie et l'emploi local.

Pour bénéficier de ce fonds, la commune doit s'engager à mettre en œuvre ce projet avant le 31 décembre 2015.

Approbation à l'unanimité.

#### **5. Travaux de voirie suite aux inondations de novembre 2014 : demande de subvention au titre du fonds de solidarité envers les territoires sinistrés.**

Suite aux inondations du 4/11/2014, la commune a obtenu la reconnaissance d'état de catastrophe naturelle. Les dégâts de voirie ont été estimés à 33 700 € HT.

Il est proposé de demander une subvention auprès du Conseil Départemental au titre du fonds de solidarité envers les territoires sinistrés.

Approbation à l'unanimité.

#### **6. Proposition de remplacement d'un broyeur**

Le broyeur de la commune, acheté en 2006, est victime de fréquentes pannes et l'entretien des espaces verts et des bordures de route s'en ressent. Les réparations étant de plus en plus coûteuses, il est proposé de remplacer le broyeur communal.

Après plusieurs devis, le modèle proposé par la société CLAAS Réseau Agricole de Charnay-Lès-Mâcon : 21 692,50 € HT a été sélectionné par le personnel communal en lien avec M. le Maire.

La société reprend l'ancien broyeur pour un montant de 7 500,00 € HT. Le montant net à la charge de la commune est de 14 192,50 € HT.

Approbation à l'unanimité.

#### **7. Désignation d'un délégué à l'association Animation en Côte Chalonnaise (A2C)**

Suite à la démission de Thomas LAGRANGE, il est demandé au Conseil de désigner un titulaire et un suppléant pour représenter la commune au sein de l'association A2C.

Sont volontaires : Sylvie WATEBLED en tant que titulaire et Odile DALIA en tant que suppléante.

Approbation à l'unanimité.

## Questions diverses

### ➤ **Travaux de la Place de l'Église**

Le monument aux morts est en réfection. Il sera réinstallé sur son nouvel emplacement à la fin des travaux.

Le plan de l'aménagement a subi quelques modifications mineures en raison, notamment, de la présence d'une conduite de gaz.

La question du maintien des tilleuls s'est également posée : les terrassements liés à la création des places de stationnement risquent d'endommager les racines et de faire mourir ces arbres à court terme. Il a été fait appel à M. Gandin, du pôle de services aux communes du Grand Chalon, compte tenu de son expérience en matière d'espaces verts. Après réflexion, trois des tilleuls vont devoir être arrachés. Seul celui qui se trouve le plus près du monument aux morts et qui est en meilleur état va être conservé : 3 places de parking seront supprimées pour permettre son maintien dans de bonnes conditions. Un stationnement vélo sera créé.

### ➤ **Travaux de la place des Vendangeurs (calendrier ouverture des plis)**

Pour information le marché sur deux lots infructueux, électricité et plâtrerie-peinture, a été relancé. La commission d'appel d'offre se réunira le 03/08 pour l'ouverture des plis. L'analyse des offres sera faite par la maîtrise d'ouvrage.

### ➤ **Étude pour l'acquisition d'un bâtiment cadastré B 214**

Il s'agit de la maison située entre l'église et la rue de Bourgogne. Les propriétaires souhaitent vendre ce bien. Compte tenu de la position centrale de ce bâtiment, la commune pourrait être intéressée pour l'acquérir. Une estimation a été demandée aux Domaines. Une expertise de l'état des murs et de la toiture va être également réalisée. Le CAUE sera sollicité pour une visite du site.

### ➤ **Étude d'extension du réseau électrique Rue de la Messe**

Afin de desservir en électricité deux lots ouverts à l'urbanisation situés rue de la Messe, une première estimation a été réalisée pour un montant de 7 280 €.

### ➤ **Étude d'une implantation d'un panneau d'information électronique**

La réflexion se poursuit concernant l'opportunité d'installer un panneau d'information électronique.

### ➤ **Bilan des NAP**

Coût global : 21 074,32 €, dont 1 187,43 € de matériel

Subventions : 5 300,00 €

Participation Rosey : 1 484,57 €

Coût réel pour la commune 14 289,75 €

### ➤ **Défibrillateurs**

La commune a été récompensée par un label national « Label 2 cœurs » pour l'implantation de défibrillateurs et pour sa participation à la course du Cœur. Une remise des prix est prévue lors d'une cérémonie au Sénat le 7 octobre.

**La séance est levée à 21 h 16.**

Prochaine séance du Conseil municipal le lundi 24 août 2015 à 20 h.